

SPECIMEN  
Contrat organisation d'évènement  
« Domaine de la Gaichel »

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser votre mariage au mieux dans notre maison, voici quelques points importants :

**LES LIEUX :**

La privatisation du Domaine sera facturée 2000€.

Celle-ci comprend ;

- L'accès au parc à partir de 16h
- Le grand restaurant (min.65 pers-max 75 pers) au-delà de 75 personnes, nous installerons des tables dans nos salons
- Nos 2 salons (dont 1 qui peut être utilisé comme restaurant pour ajouter 20 pers)
- La piste de danse (5m/5m)

N'est pas compris ;

- Notre deuxième salle de restaurant (peut se privatiser pour 750€)

**MATERIEL :**

Nous mettons à votre disposition gracieusement ;

- Nos tables et chaises
- Nos nappes et nos serviettes
- Notre vaisselle
- 5 manges debout pour l'apéritif
- Notre mobilier de jardin

Nous pouvons vous proposer une liste de prestataires tels que des dj, des musiciens, des fleuristes et des photographes.

Nous ne confectionnons pas les petits menus ni les nominettes à mettre sur table.

## **HORAIRES :**

Nous assurons le service avec toutes nos équipes de 17h jusqu'à 1h du matin.

Passé cette heure, nous facturerons un forfait de 350€ par heure supplémentaire, y compris le temps d'attente du démontage des musiciens ou tout autre artiste.

L'heure officielle de fermeture est à 3h00.

## **DIVERS :**

Au-delà de 75 invités et afin de vous servir au mieux, nous devons faire appel à des serveurs supplémentaires. Leur prestation vous sera facturée 20€ de l'heure par serveur.

Nous pouvons vous organiser un feu d'artifices (si le temps le permet) pour un montant de 500€.

Nous interdisons les confettis et les serpentins dans tout le domaine.

## **LOGEMENT :**

Les 12 chambres coté hôtel devront être louées la nuit du mariage, elles vous seront facturées avec une promotion de 10% sur le prix de chaque chambre ou 50% sur la chambre des mariés.

Vous pouvez également réserver des chambres dans notre auberge.

Le petit déjeuner habituel vous sera servi jusqu'à 10h30.

## **FACTURATION :**

Un acompte sera demandé à la confirmation de l'évènement.

Les chambres ainsi que la totalité des menus seront facturés un mois avant la date de l'évènement.

Si le nombre de 65 adultes n'est pas atteint le jour J nous facturerons la différence du nombre restant de menus au tarif forfaitaire de 150<sup>e</sup> par personne.

La facture des boissons et extras vous sera envoyée après votre départ.

En cas de dommage ou détérioration du matériel et du mobilier mis à votre disposition, nous nous réservons le droit de vous facturer le remplacement ou le nettoyage (anormal) de ceux-ci.

En cas d'annulation 3 mois avant la date rien ne sera facturé sauf l'acompte payé à la réservation.

Date du mariage :

Nom des mariés :

Lu et approuvé avec Signature des clients

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**DOMAINE DE LA GAICHEL**

MAISON 5/7

L-8469 EISCHEN

TEL : +352/39.01.29

MAIL : gaichel@pt.lu